

Guide de Tri D3E

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

*Aide au tri des DEEE, identification par typologie.
Points d'attention.*



Définition réglementaire d'un Déchet d'Équipement Électrique et Electronique (DEEE) :

tout équipement issu des équipements fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques. On considère comme D3E tout appareil qui fonctionne avec une pile, un accumulateur ou un courant électrique.

Tous les équipements électriques et électroniques sont par défaut concernés par la Directive européenne DEEE II (2012/19/UE), sauf ceux explicitement exclus par la Directive.

Ils contiennent des fractions réglementées, leur traitement a pour but dépollution et valorisation.

Déchet non acceptable / non conforme - interdits :

- **Indésirables Déchets Dangereux** : déchets radioactifs, amiantés (attention sur des anciennes armoires électriques notamment), aérosols, fusées de détresse, diffuseurs et pastilles de chlore, pots de peintures, produits souillés, bidons de solvants, extincteurs, bouteille et cartouche de gaz, explosifs, etc...



- **Indésirables Déchets non Dangereux** : Bois ; cartons, emballages, divers morceaux de résines, de fibres de verre, tuyau et sacs d'aspirateurs, grands morceaux de plastiques, tissus, "ordures ménagères", etc...



- **Équipements non purgés de tout liquide, gaz et autre poudre** (réactifs, bidons, échantillon...) ne faisant pas partie intégrante de l'équipement.
Ne sont pas concernés : les gaz et fluides frigorigènes des équipements Gros Electroménager Froid (GEM Froid) et Gros Equipements Professionnel Froid (GEP Froid)



- **Equipements** exposés à une **contamination biologique** ; sauf si présence d'un certificat de décontamination , et dispositifs implantables (pacemaker)
Exemple : Dispositifs Médicaux



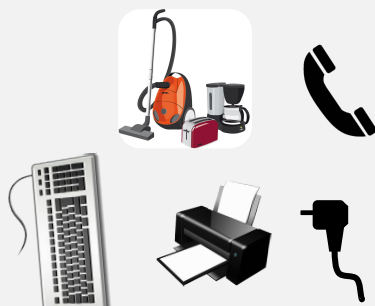
Grandes catégories de DEEE (et fraction associée) - non exhaustif.

A retenir : peu d'exclusions (engins mobiles et manutention non routiers destinés exclusivement à un usage professionnel ; véhicules électriques ; matériel Secret Défense - spatial).



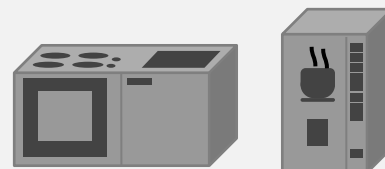
Ecrans Plats et à Tubes Cathodiques

Moniteurs informatiques
Téléviseurs
Techno LED / LCD / Plasma



Petits appareils en mélange ménagers

Périphériques informatiques et réseau (imprimantes, claviers, souris, téléphones, fax scanner...)
Petits électroménagers (cuisine, fer à repasser, aspirateur, etc)
Matériels de diffusion sonore
Appareillage électrique : prises, interrupteurs, luminaires



Gros Equipements Hors Froid Ménager / Professionnel

GEM Hors Froid (lave vaisselle, lave linge..)
Armoires informatiques et électriques
Gros Onduleurs
Grosses Machines / Systèmes de production
Gros Dispositifs Médicaux (Scanner, ...)
Distributeurs de boissons chaudes
Bornes de distribution (tickets, billets, etc)
Ballon d'Eau Chaude et Chaudières



Gros Équipements Froid Ménager / Professionnel

Réfrigérateurs
Congélateur
Climatiseurs
Fontaine à eau
Vitrines et meubles froid
Distributeur de boissons froides....



Petits équipements professionnels

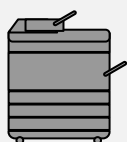
Outillage divers
Petits onduleurs
Matériels électriques divers : coffrets, disjoncteurs, boîtiers de régulation énergie
Petits dispositifs médicaux
Luminaires, matériels d'éclairage intérieur et extérieur
Appareil de surveillance, mesure, et analyses.
Équipements de télécommunication (antennes, modules de baies, coffrets, etc...)



Piles et accumulateurs



Tubes et lampes



Gros Terminaux d'Impression

Copieurs multifonction
Traceurs de plans



Serveurs et unités centrales



Cartouches d'encre et Toners

DEEE spécifiques...

...nécessitant une prise en charge particulière

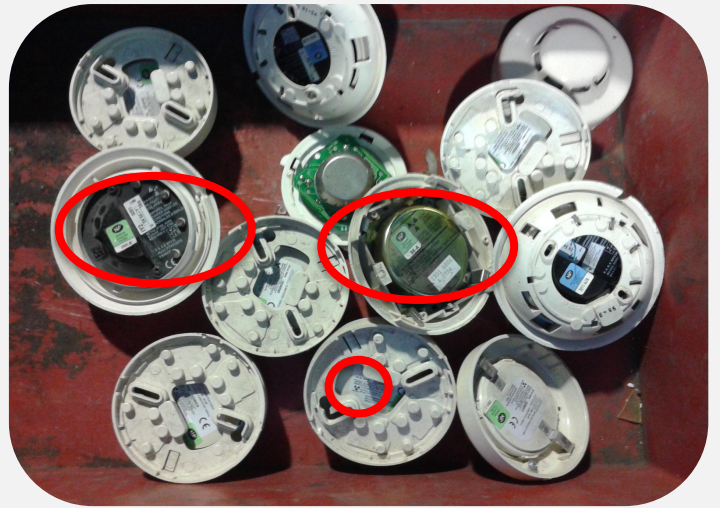


Détecteur de Fumée à Chambre Ionisante (DFCI)

Détecteurs **radioactifs** (faiblement), interdits sur nos sites DEEE.

Filières spécifiques de dépollution de la source ionisante.

(Point d'attention dans les métiers du bâtiment)



Présence d'un logo "Radioactif" :



Réfrigérateur à Ammoniac (Minibars)

Équipement **froid spécifique**, sur chiffrage particulier des coûts de traitement.



Équipements contenant des piles ou batteries Lithium-ion, Lithium Metal ou LiSOC12 :

Démontables.

Ex : enceintes bluetooth, produits professionnels spécifiques, etc
Démantèlement manuel nécessaire, en raison des risques d'inflammabilité élevé.

=> échantillons et photos nécessaire pour évaluer le démontage du produit



Équipements contenant des piles ou batteries Lithium-ion, Lithium Metal ou LiSOC12 :

Non Démontables.

Ex : modules de télérelève (eau, etc), afficheurs de prix, produits intégralement moulés ou pris en résine, brosses à dents électriques, goodies, etc

=> échantillons et photos nécessaire pour évaluer le traitement envisageable du produit



Erreurs de tri fréquentes

Equipements non DEEE



ATTENTION !

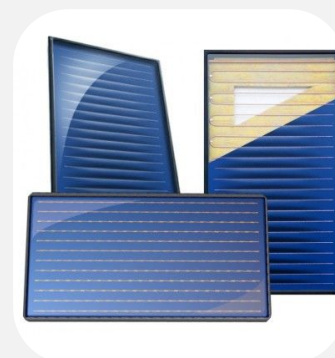
Ne sont pas des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques les produits suivants :
(confusion fréquente)



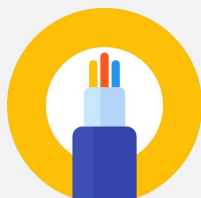
Equipements thermiques
(Tondeuse, tronçonneuse,
taille-haies, etc...
fonctionnement à carburant)



CD / Disquettes / Bandes
magnétiques



Panneaux solaires thermiques
(production d'eau chaude)



Fibre optique



Bonnes filières

A orienter dans les bonnes filières
(déchets résiduels non dangereux ; ou
déchets dangereux)

